

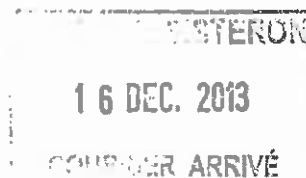
Gilbert SAUVAN

Président

Député des Alpes de Haute-Provence

CP/GS/CA

Digne-les-Bains, le 11 décembre 2013



Monsieur Daniel SPAGNOU
Président
Association des Maires du Département des
Alpes de Haute-Provence
Hôtel de ville
B.P 100
04203 SISTERON Cedex

Monsieur le Président,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier au sujet du projet de carte cantonale.

J'ai, comme vous, découvert avec étonnement, la publication du projet de carte dans Haute-Provence info du 6 décembre.

A ce jour, Madame le préfet ne m'a pas saisi ni transmis le projet de carte, conformément à la procédure édictée par la note du ministre de l'intérieur à tous les préfets.

Je vous suggère donc de vous adresser à elle, car en qualité de représentante de l'Etat, c'est elle qui va recevoir le projet, le transmettre au Conseil général et présenter son contenu aux élus. L'assemblée départementale aura alors 6 semaines pour émettre un avis.

Pour ce qui me concerne, lorsque j'en serai saisi, vous comprendrez que j'aurai à cœur de débattre en priorité avec les Conseillers généraux qui sont les premiers concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Gilbert SAUVAN